

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [92] (2004)
Heft: 1479

Artikel: Ruth Metzler, "difficile à recaser ?"
Autor: Roh, Christiane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Ruth Metzler, «difficile à recaser?»
Christiane Roh**

Une lectrice nous envoie copie d'un courrier adressé à la rédaction de la Radio suisse romande (journal du matin) que nous publions ici.

Bonjour,

Permettez-moi de vous signaler que je n'ai pas du tout apprécié votre *Arrêt sur info* de 8h15 de lundi matin 15 décembre (<http://real.xobix.ch/ramgen/rsr/info-net/2003/12/info-20031215-0758-b.rm>). J'ai trouvé l'intervention de M. de Preux particulièrement humiliante pour Ruth Metzler et bourrée de préjugés masculins sexistes à son égard. Ainsi Mme Metzler n'aurait pas de profil professionnel défini (pourtant elle a été dans le management/consulting d'entreprises pendant plusieurs années avant de devenir conseillère d'Etat d'Appenzell (à mi-temps souligne M. de Preux, comme si cela était infamant); ses 5 ans en tant que conseillère fédérale vont d'ailleurs jouer à son désavantage, car elle ne serait pas une meneuse d'hommes et se serait laissée marcher dessus par ses chefs d'offices. Il faut qu'elle regarde du côté des affaires internationales, par exemple l'humanitaire, car ici en Suisse, personne ne voudrait d'elle, elle embarrasserait aussi bien ses supérieurs que ses subordonnés. Le mieux d'ailleurs - je n'en crois pas mes oreilles - ce serait qu'elle repense globalement à toute sa vie, quitte à envisager tout autre chose, par exemple de faire des enfants!!! Dites-moi, combien M. de Preux se fait-il payer pour dispenser ses conseils sexistes? Deux cents ou 250 fr. l'heure? Mon arrière-grand-père aurait pu lui donner le même conseil gratuits!

M. de Preux nous fait ainsi la démonstration d'un fait bien connu, à savoir que tout ce qui constitue un avantage pour un homme, se transforme en handicap pour une femme, y compris le fait d'avoir occupé la plus haute charge du pays et d'avoir été conseillère fédérale!!! Les ex-conseillers fédéraux reçoivent en effet toutes sortes d'offres de participations à des conseils d'administration, ou à d'autres fonctions honorifiques plus ou moins prestigieuses, mais en tant que femme, Ruth Metzler n'a plus qu'à se faire faire des enfants.

Certainement qu'il y a une part de vrai là-dedans, puisque pour les machos qui nous engagent, le simple fait d'être une femme nous handicape. Néanmoins, M. de Preux, pour un conseiller en personnel, fait preuve d'un manque de tact considérable : on ne dit pas tout haut et publiquement ce que l'on dit à un client en privé!!! Quel manque de sens du contexte, quelle humiliation pour Mme Metzler! Le rôle d'un conseiller en ressources humaines, n'est-il pas plutôt de valoriser les compétences de la personne qui vient le voir? De la rendre consciente de ses atouts? Evidemment, pour cela, il faudrait que M. de Preux fasse taire ses préjugés d'un autre âge. A l'écouter démontrer par A plus B combien Mme Metzler va avoir de la peine à se recaser, je ne puis m'empêcher de demander: aurait-il osé dire - que dis-je; osé penser - la même chose s'il avait parlé d'un de ses collègues? J'en doute, car il n'aurait pas posé comme à priori qu'elle était une incapable.

Avec mes meilleures salutations, car j'apprécie en général vos journaux du matin. **(D'une auditrice qui n'aurait pas voté pour Mme Metzler, trop à droite, mais qui néanmoins reste fâchée de votre Arrêt sur info.)**

Des vigiles pour protéger les pubs de H&M

Une lectrice nous envoie un article paru dans la presse

L'afficheur français JCDecaux a recruté en Suède des vigiles pour assurer la protection des affiches de lingerie féminine du groupe de confection H&M contre les féministes et les amateurs de dessous chics, a-t-il indiqué vendredi à l'AFP. «Nous avons été victimes de nombreuses dégradations ces dernières années, verre brisé, graffitis», a indiqué à l'AFP Tomas Larsson, chef de la filiale suédoise de JCDecaux. «Mais cette année, moins que d'habitude», a-t-il concédé. Les campagnes promotionnelles des nouvelles collections de sous-vêtements féminins d'H&M font sensation chaque année en Suède, attirant l'œil des passants et des automobilistes ou suscitant au contraire l'ire des mouvements féministes qui y voient une atteinte

à l'image de la femme. Cette année, H&M s'est attaché les services des mannequins Angie Everhart, Naomi Campbell et Daniella Pestova, omniprésentes sur les murs de Stockholm, dont les silhouettes graciles ne sont que parcimonieusement recouvertes. «Nous avons placé des vigiles à divers coins du pays», a expliqué Tomas Larsson. «Nous espérons que cela dissuadera les gens de dégrader les affiches et à nous aider à arrêter les vandales», a-t-il ajouté en refusant de désigner les points particulièrement surveillés. «Nous voulons faire en sorte que les vandales ne se sentent nulle part en sécurité», a conclu Tomas Larsson. «Tout contrevenant sera remis à la police.»

Blocher SA: la Suisse, version fasciste et machiste

La Jeunesse socialiste Suisse

La Jeunesse socialiste suisse (JSS) a appris avec stupeur et colère les élections de Christoph Blocher et de Hans-Rudolf Merz. Ce gang de riches ultra-libéraux a réussi son OPA agressive sur les sièges de l'exécutif fédéral. Cette démonstration de force des milieux conservateurs et économiques est des plus catastrophiques pour les conditions de vie des habitant-e-s de ce pays; elle menace gravement la solidarité lentement instituée.

La JSS dénonce ce vote machiste, cet acte d'allégeance aux lobbies économiques et ce renforcement de l'extrême droite au sein du Conseil fédéral. Dans le contexte actuel, elle estime que le Parti socialiste ne peut plus défendre ses positions au travers d'une participation au gouvernement et demande le retrait des deux socialistes du Conseil fédéral.

L'accession au pouvoir du politicien xénophobe Christoph Blocher est une atteinte extrêmement grave à la solidarité et au respect des droits des personnes défavorisées en Suisse. Ce candidat a fait de la haine des plus faibles et du démantèlement des solidarités son unique programme électoral. Lui accorder un siège au sein du Conseil fédéral revient à vouloir détruire les acquis de la démocratie suisse depuis l'intérieur. La décision de l'Assemblée fédérale est un acte irresponsable, obtenu par le plus vil chantage